

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL**

N° DE_2021_12_002

Membres en exercice : 17

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt-et-un et le huit décembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne, dûment convoqué s'est réuni Salle de la Raymondie MARTEL sous la Présidence de Monsieur Jean Luc LABORIE, Président du SMECMVD.

PRESENTS :

Monsieur Jean DELVERT, Monsieur Jean Vincent FEIX, Monsieur Jacques BOULONNE, Monsieur Guy FLOIRAC, Monsieur Jean Luc LABORIE, Monsieur Arnaud RICOU, Monsieur Didier DELBREIL, Monsieur Michel LEVET, Madame Annie CAVIER, Monsieur Michel BELIE, Monsieur Guy MISPOULET, Monsieur Philippe CASTANET, Monsieur Guy GIMEL, Monsieur Christian DAURAT, Monsieur Alain LALBIAT

Représentés :

Excusées :

Gabrielle COLLIGNON, Gaeligie JOS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean DELVERT

Date de la convocation : 30 novembre 2021

Objet : Travaux de renouvellement de réseau - Commune de MARTEL " Porte Penche " :

Monsieur le Président rappelle le projet de renouvellement du réseau d'eau potable à la Porte Penche à Martel. La commune de Martel a délégué temporairement la Maîtrise d'Ouvrage des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur ce même secteur (Avenue du Général de Gaule et Rue de la Porte Penche). Une consultation a été lancée en vue de la dévolution du marché de travaux selon la procédure adaptée.



Il informe l'Assemblée qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication, le 15 novembre 2021 avec une date de remise des dossiers (candidatures et offres) au vendredi 3 décembre 2021 à 12h00.

Deux candidats ont déposé leur candidature et leur offre :

- **SARL BROUSSE ET FILS**
Bardot – 46 110 CAVAGNAC
- **SAS CAPRARO & Cie**
22 rue Jean Jaurès – 12700 CAPDENAC

Les deux candidatures ont été admises.

Les 2 offres ont été analysées.

Il en ressort le classement suivant :

- 1- offre de SARL BROUSSE ET FILS,
- 2- offre de SAS CAPRARO & Cie

Monsieur le Président propose d'attribuer le marché à la SARL BROUSSE ET FILS pour un montant de 112 217 € HT répartie de la manière suivante :

- Eau Potable : 75 899,00 €HT
- Assainissement : 36 318,00 €HT

Après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Syndical

- approuve la proposition de Monsieur le Président, et décide de retenir la SARL BROUSSE ET FILS pour les travaux, de renouvellement d'eau potable et la réhabilitation du réseau d'assainissement à Martel (avenue du Général de Gaule et rue de la Porte Penche) pour un montant de 112 217 €HT.
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer le marché et toutes pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean Luc LABORIE

Rendu exécutoire le : 09/12/2021
Transmis en Sous-Préfecture le : 09/12/2021
Publiée : 09/12/2021



Département du Lot - Arrondissement : GOURDON - Canton de Martel